Monteur/Monteuse en tuyauterie de réseau (CFC)

CSD – Conférence thématique

01

SITUATION INITIALE

MONTEUR/MONTEUSE EN TUYAUTERIE DE RÉSEAU (CFC)

SITUATION INITIALE

2021

Swisspower reçoit de ses actionnaires le mandat d'examiner une formation de base dans le domaine de la construction de conduites.

2022

Swisspower charge la Haute école fédérale en formation professionnelle d'analyser l'environnement professionnel

2023

Rapport de la HEFP :

La HEFP recommande de poursuivre les recherches :

→ Enquête auprès des membres de suissetec, SVGW, VKR, VSA, AES,TNS et Swisspower

2024

TNS et Swisspower fondent l'organisme responsable du apprentissage en Monteur/Monteuse en tuyauterie de réseau avec certificat fédéral de capacité (CFC)

La CSFP se prononce à l'unanimité en faveur du nouvel apprentissage

Le SEFRI approuve la mise en place de l'apprentissage

Ateliers d'élaboration du profil de qualification

2025

MONTEUR/MONTEUSE EN TUYAUTERIE DE RÉSEAU (CFC)

RAPPORT DE L'IFFP

QUESTIONS

1. Qui prend en charge le projet ?
2. Les besoins du marché du travail sont-ils identifiés ?
3. L'offre de places d'apprentissage est-elle garantie ?
4. Y a-t-il une délimitation claire par rapport à d'autres professions ?
5. Existe-t-il un potentiel de développement vers la formation professionnelle supérieure ?

MONTEUR/MONTEUSE EN TUYAUTERIE DE RÉSEAU (CFC)

RAPPORT DE LA HEFP

1

Statuten des Vereins "Trägerschaft Rohrnetzmontage"

I. Allgemein

1. Name und Sitz

Unter dem Namen «Trägerschaft Rohrnetzmontage» besteht auf unbeschränkte Zeit ein Verein im Sinne von Art. 60 ff. ZGB. Sitz des Vereins ist Bern; das Rechtsdomizil befindet sich an der jeweiligen Adresse der Geschäftsstelle.

2. Zweck

Der Verein entwickelt den Beruf Rohrnetzmontage und gewährleistet die rechtliche Trägerschaft für die Durchführung der beruflichen Grundbildung als zuständige Organisation der Berufswelt im Sinne von Art. 28 Abs. 2 des Bundesgesetzes über die Berufsbildung vom 13. Dezember 2002 (SR 412.10).

II. Mitgliedschaft

3. Mitglieder

Die Mitglieder sind natürliche oder juristische Personen, die ein Interesse am Vereinszweck haben und diesen unterstützen.

Mitglieder des Vereins sind folgende Organisationen:

- Swisspower
- Thermische Netze Schweiz

Aufnahmegesuche sind an die Geschäftsstelle zu richten. Über die Aufnahme von Neumitgliedern entscheidet der Vorstand.

4. Erlöschen der Mitgliedschaft

Die Mitgliedschaft erlischt durch Austritt, Ausschluss oder Auflösung des Vereins.

5. Austritt und Ausschluss

Ein Vereinsaustritt ist jeweils per Ende des Kalenderjahres möglich. Er ist unter Einhaltung einer Frist von mindestens 6 Monaten mit eingeschriebener Post der Präsidentin/dem Präsidenten

- L'organe responsable a été créé le 22 mars
- Le conseil d'administration de Swisspower a approuvé le financement de la mise en place le 6 mars 2024
- Le 13 mars 2024, le conseil d'administration de TNS a approuvé à l'unanimité le financement de la création.
- La gestion du secrétariat est assurée par Swisspower sur mandat de l'organe responsable.
- L'organe responsable est ouvert à d'autres membres

RAPPORT DE LA HEFP

4 5

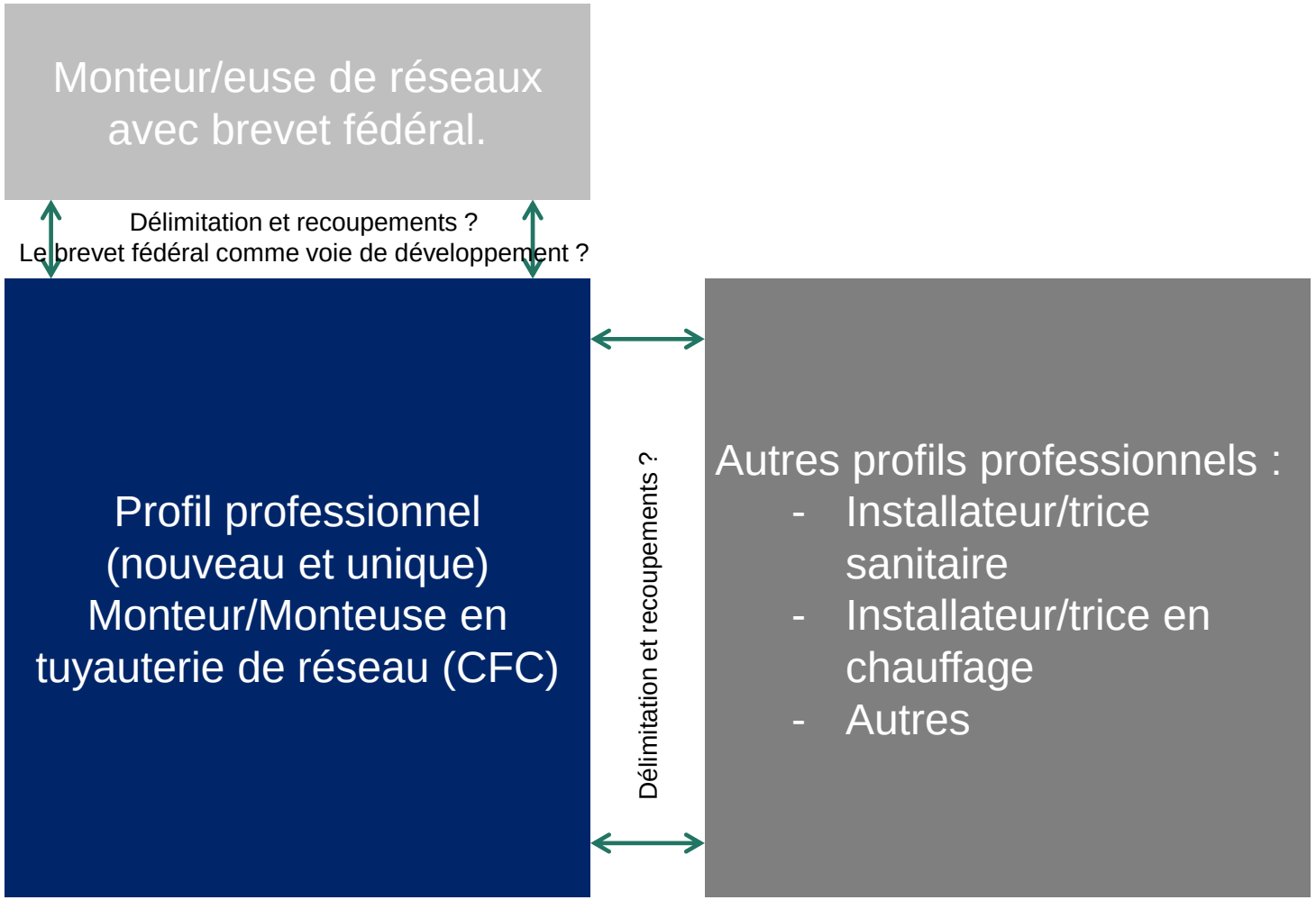

- Délimitation avec des professions apparentées donnée par l'environnement des travaux et des matériaux
- La délimitation par rapport au brevet fédéral est donnée par le niveau de performance et le public cible
- Des possibilités d'évolution existent déjà avec le brevet fédéral.

ENQUÊTE DE LA HEFP

2 3

Enquête sur une éventuelle formation professionnelle initiale de Monteur/Monteuse en tuyauterie de réseau (CFC)

La formation professionnelle est importante pour notre avenir.
Les parties Swisspower, suissetec, SVGW, VKR, VSA, AES et TNS clarifient si une nouvelle formation professionnelle initiale "Monteur/Monteuse en tuyauterie de réseau (CFC) " est demandée sur le marché du travail. Par monteur/monteuse de réseaux de conduites, nous entendons des spécialistes qui se consacrent à la construction, au montage et à l'entretien de conduites.

Questions sur la "nouvelle" formation professionnelle initiale

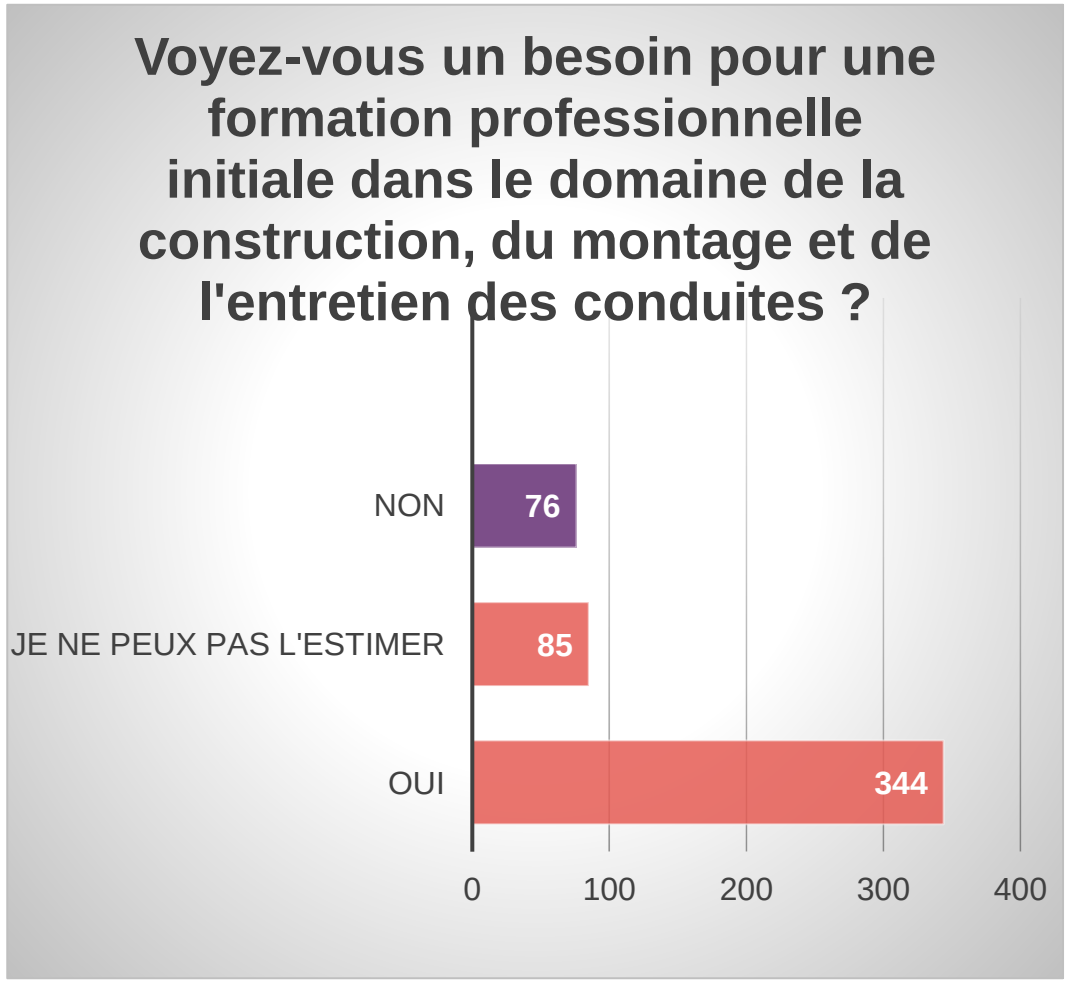

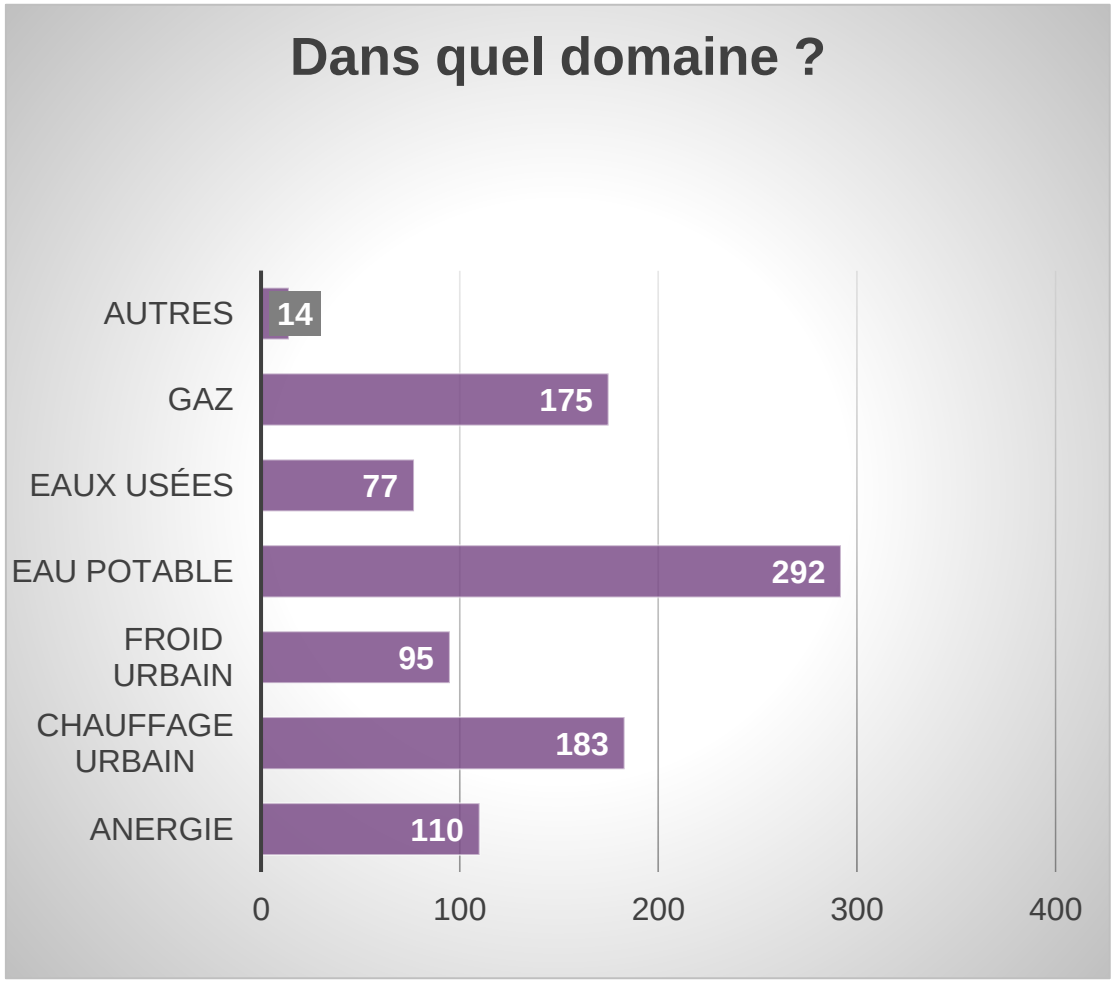

EHB

Questions sur la "nouvelle" formation professionnelle initiale

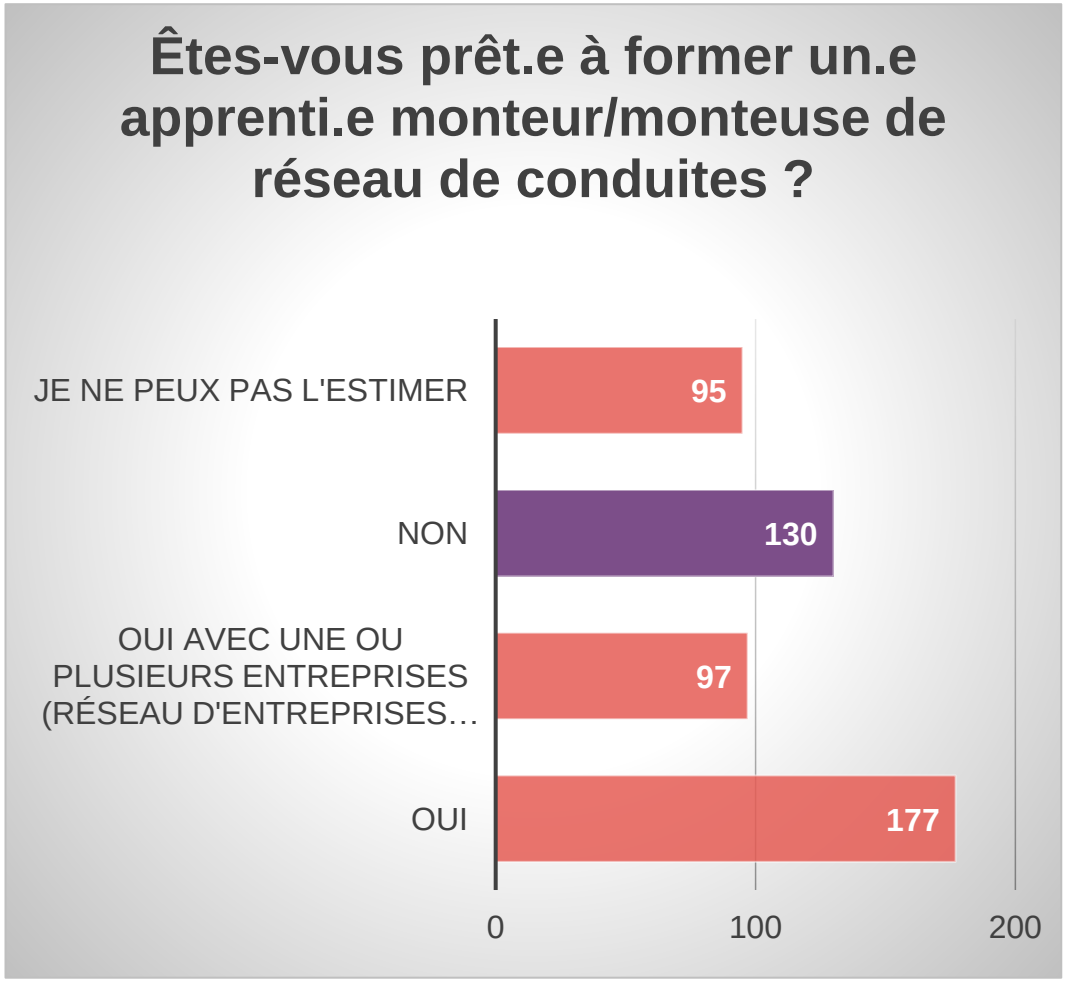

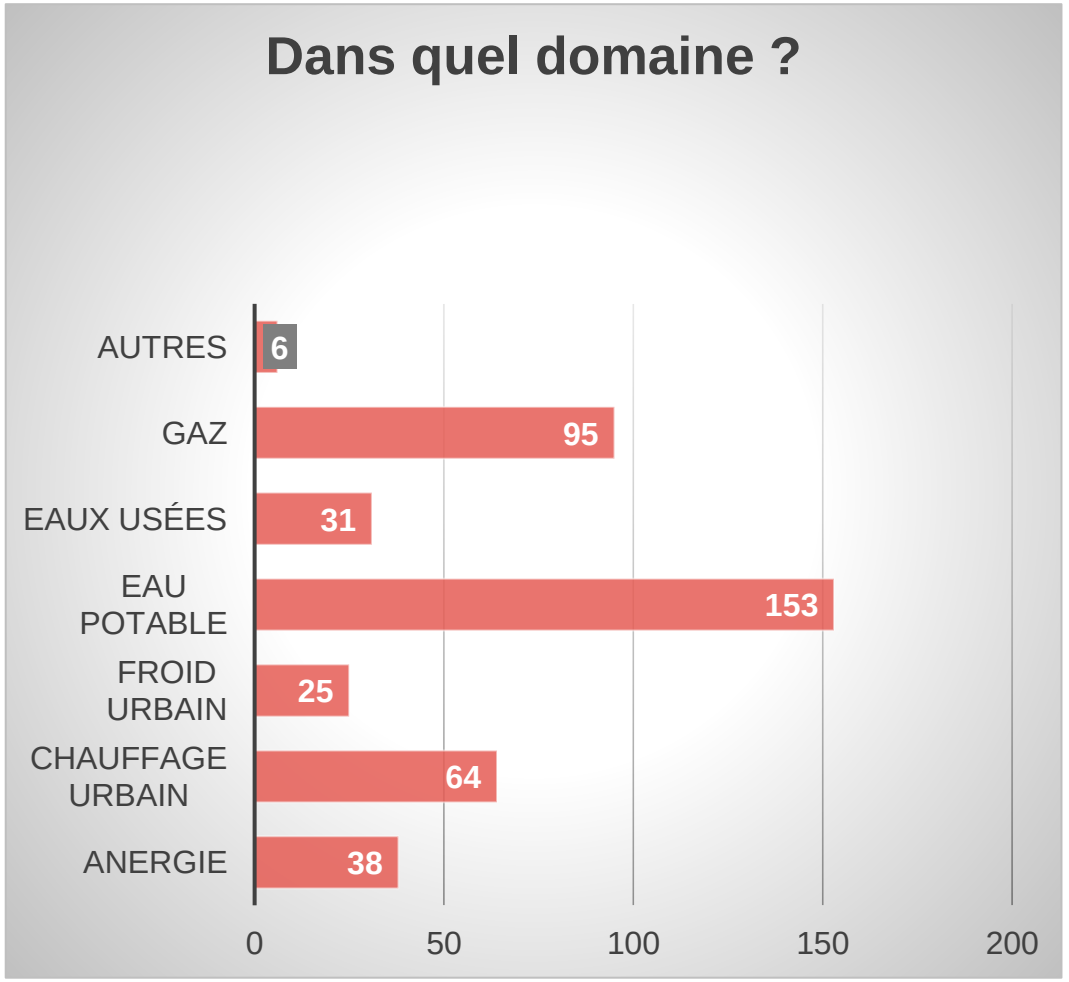

EHB

Questions sur la "nouvelle" formation professionnelle initiale

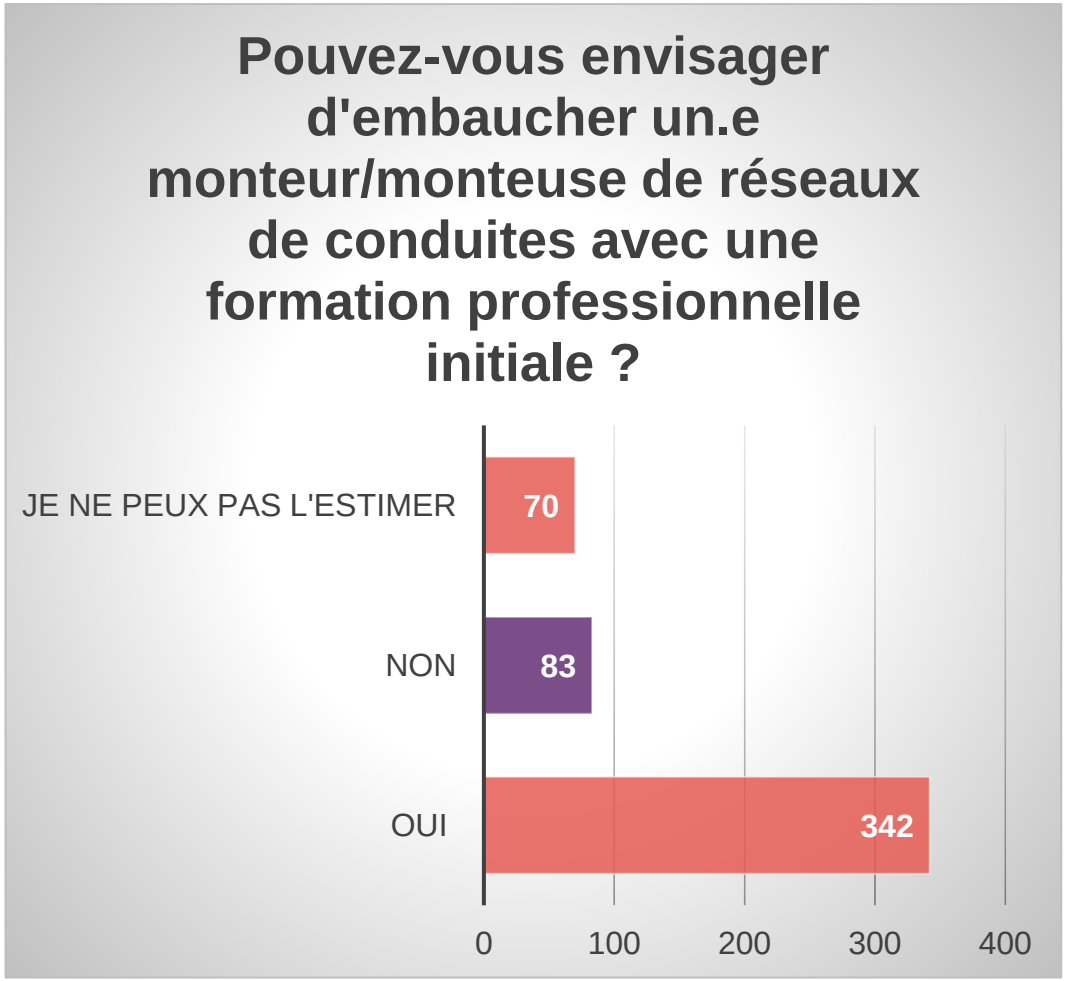

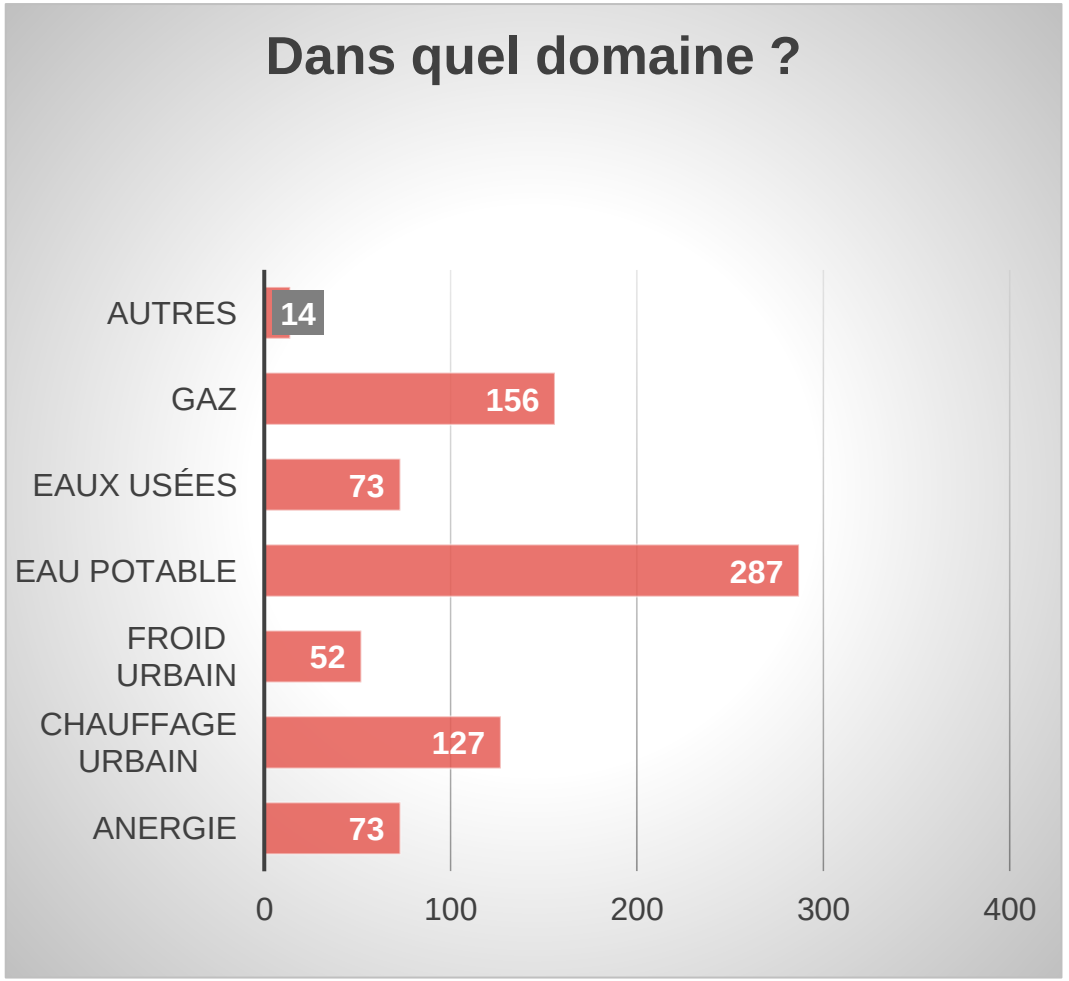

EHB

Conclusion

- Grande participation à l'enquête - 721 réponses partielles - 543 réponses
- Entreprises de tous les cantons - beaucoup aussi de petits cantons
- Toutes les tailles d'entreprises ont participé "petites - moyennes - grandes".
- Tous les secteurs sont représentés, avec un accent sur "l'eau potable - le chauffage urbain - le gaz".
- Entreprises et places d'apprentissage supplémentaires

EHB

Les chiffres clés

Le besoin d'une nouvelle profession existe : 429

La volonté de former est présente : 274 à 369

La volonté d'engager des professionnel.le.s dans la nouvelle profession est présente : 412

La volonté de participer au développement de la nouvelle profession est présente : 389

EHB

02

PREMIERS TRAVAUX

MONTEUR/MONTEUSE EN TUYAUTERIE DE RÉSEAU (CFC)

PRÉ-TICKET

Séances de planification

SEFRI & CSFP
Discussion sur la base des questions clés
Elaboration commune du modèle idéal

Pré-ticket

Proposition selon les séances de planification
Grandes lignes de l'enseignement tracées (durée, points forts, jours d'école, etc.)
Base pour la demande de subvention

MONTEUR/MONTEUSE EN TUYAUTERIE DE RÉSEAU (CFC)

DÉVELOPPEMENT DE LA PQual

Atelier de 2 jours à la HEFP

Environ 20 participant.e.s
Allemand / Français
Gaz / Eau / Chaleur
Entreprises associées / Entreprises spécialisées
Entreprises publiques / Entreprises privées

Résultats

Apprentissage de 3 ans avec des points forts
3 domaines de compétences
13 Compétences d'action

MONTEUR/MONTEUSE EN TUYAUTERIE DE RÉSEAU (CFC)

PLANIFICATION DU PROJET

Schritt 3: BiVo & BiPla Januar – Oktober 2026	Schritt 4: Anhörung Oktober – April 2027	Schritt 5: Anhörung und Genehmigung Herbst 2027	Schritt 6. Umsetzung anfangs 2027 – April 2028
▪ Développement du plan de formation avec des expert.e.s spécialisés ▪ Développement de l'ordonnance de formation ▪ Mesures d'accompagnement, sécurité au travail et protection de la santé ▪ Dépôt des actes législatifs auprès du SEFRI	▪ Audition nationale ▪ Les cantons et les milieux intéressés prennent position sur les actes législatifs ▪ Les actes législatifs sont adaptés	▪ L'organe responsable édicte le plan de formation ▪ Le SEFRI édicte l'ordonnance sur la formation et approuve le plan de formation	▪ Concept d'information et de formation ▪ Documents de mise en œuvre ▪ Offres pour les responsables de la formation professionnelle ▪ etc.

MONTEUR/MONTEUSE EN TUYAUTERIE DE RÉSEAU (CFC)

VOS CONTACTS

Colin Michel

Chef de projet

Responsabilité de l apprentissage
Monteur/Monteuse en tuyauterie de réseau (CFC)
colin.michel@swisspower.ch

Dominik Studer

Chef de secteur

Centre pour le développement des métiers
Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP

dominik.studer@ehb.swiss

Swisspower SA
Passage Schweizerhof 7
3011 Berne

+41 44 253 82 11
info@swisspower.ch
www.swisspower.ch